



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

N°10
02/06/2026



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre

Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres

magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°10 du 02/06/2026 »

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : 26.7 – nouaison

Mildiou

- Toujours pas de sortie massive de symptômes au vignoble
- Quelques contaminations localisées possibles

Black rot

- Nouvelles taches localisées
- Risque de contaminations fort

Oïdium

- Localement progression des symptômes
- Risque de faibles contaminations

Tordeuses

- Nouvelles captures de Cochyliis
- Quelques glomérules d'Eudémis

Flavescence dorée

- Premier traitement à partir du 8 juin

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Phénologie

Sur 37 parcelles d'Ugni blanc observées :

- Le stade moyen calculé est de 26.7 - proche nouaison - BBCH 71. La floraison est terminée, les ovaires fécondés commencent à grossir. Quelques dernières pièces florales (étamines) sont encore visibles.
- Chaque rameau possède en moyenne 16 feuilles étalées avec 2 feuilles supplémentaires depuis la semaine dernière
- La longueur des rameaux mesurés (sur 16 parcelles) atteint 121.6 cm, avec un allongement hebdomadaire de près de 14 cm

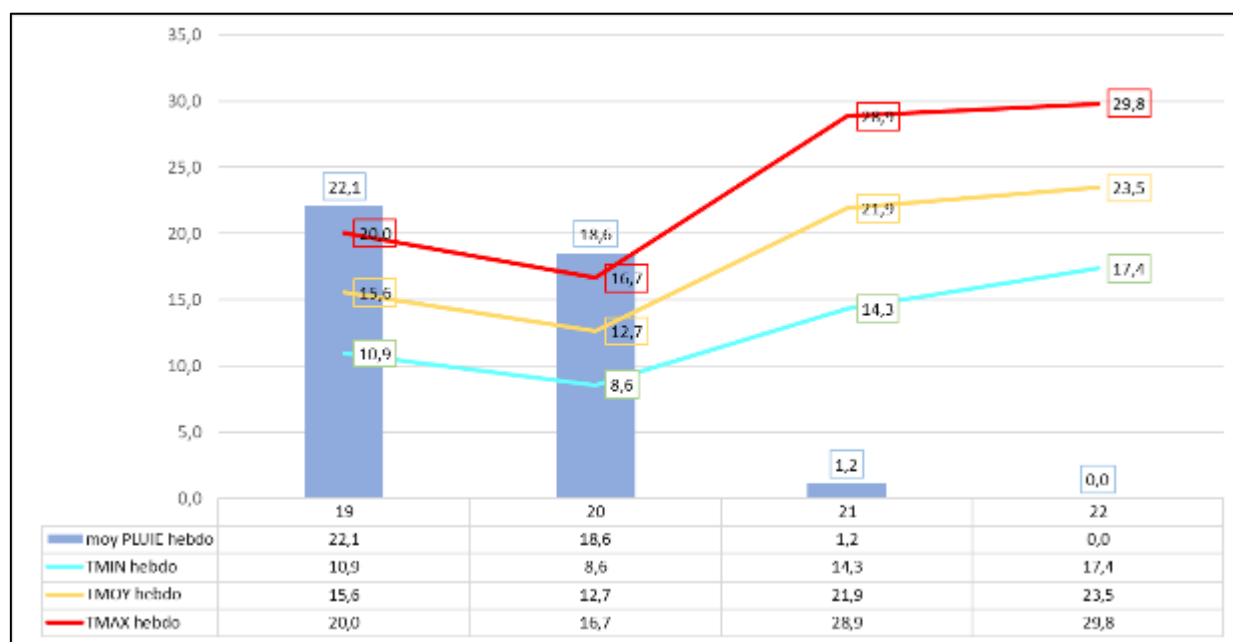
La floraison s'est déroulée très vite, le stade nouaison est visible dans la plupart des parcelles, ce qui est très précoce pour un début de mois de juin (observé en 2011 et 2020).



Stade 27 – nouaison

Climatologie

→ De la semaine passée



Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent encore et atteignent 24°C.

Pluies

Au cours de la dernière semaine, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble des secteurs est de 0 mm.

Prévisions météo

Du 02/06 au 08/06, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 9.8 mm de pluie. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 22.5 mm de pluie. Le cumul le plus important aura lieu le 02/06, avec des précipitations pouvant atteindre en moyenne sur le vignoble 4.8 mm à 10.5 mm. Dans la semaine, les températures maximales vont rester stables autour de 20°C puis augmenter de 20°C à 27°C. Les minimales vont diminuer de 15°C à 11°C.



Maladies

→ Mildiou

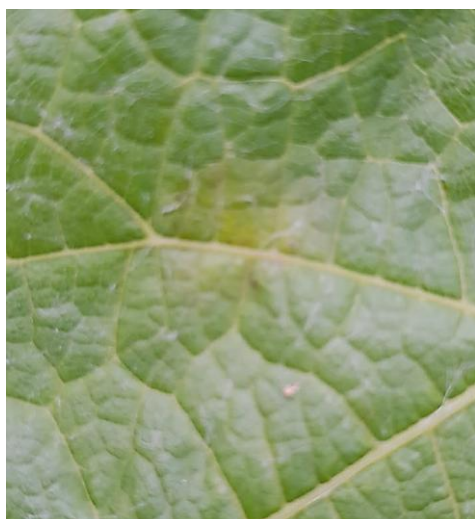
Observations

A la suite des pluies du week-end de l'Ascension, de nouveaux symptômes de mildiou ont pu être observés. Toutefois, l'état sanitaire du vignoble demeure très bon dans l'ensemble.

Parmi les témoins non traités, 11 ne présentent toujours aucun symptôme. Sur les 34 TNT concernés par le mildiou, les attaques restent généralement peu développées, avec le plus souvent une à deux taches foliaires seulement. Le TNT de Foussignac se démarque néanmoins par une expression de symptômes plus importante, avec plus d'un quart des ceps affectés.

Dans les parcelles protégées, la maladie reste discrète. Quelques taches isolées sur feuilles ont été signalées à Lignières-Sonneville, Mortagne s/Gironde, Mons et Chérac.

Les symptômes sur grappes demeurent rares, aussi bien dans les TNT que dans les parcelles traitées. Des expressions ponctuelles de rot gris sont signalés dans une dizaine de parcelles. Là encore, le TNT de Foussignac présente le niveau d'expression le plus élevé.



**Rot gris TNT Givrezac,
taches fraîches TNT Burie, St Même les Carrières**
(Crédits photos L. Bizeau – CIA1779, S. Lucas – CIA1779, F. Clément - CARC)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

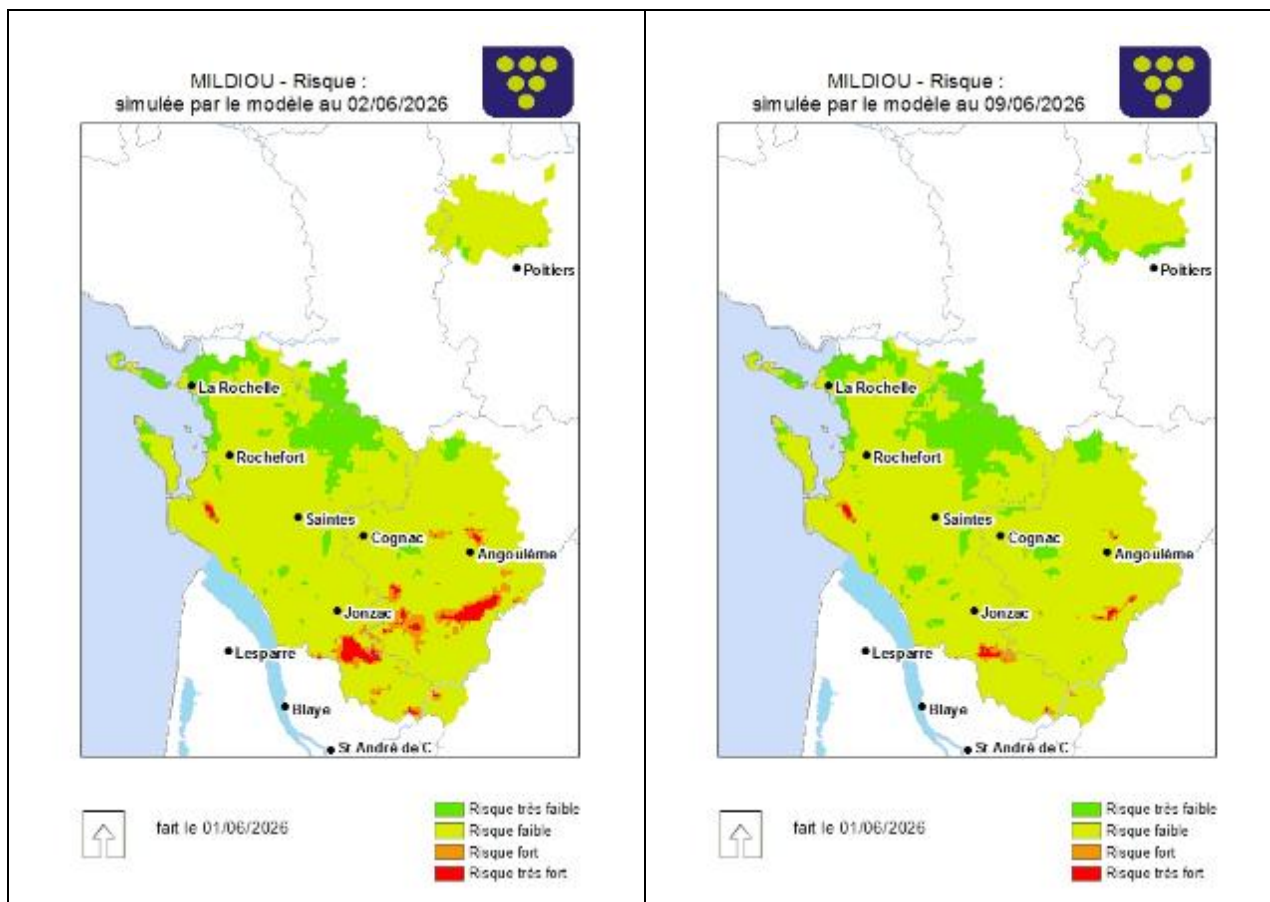
La semaine dernière, le risque potentiel a diminué. Il est resté globalement faible dans le nord et l'ouest du vignoble tandis qu'il était localement fort à très fort dans le sud et l'est du vignoble (cf. cartographie). Le modèle n'a calculé aucune contamination épidémique.



Dans les sept jours à venir

Au cours de la semaine, le risque va diminuer. Il sera globalement faible à l'exception de quelques zones délimitées dans le sud et l'est du vignoble où le risque sera fort (cf. cartographie).

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, le modèle calcule localement des contaminations épidémiques les 2 et 4 juin (augmentation de la Fréquence Théorique d'Attaque sur 10 % des points de modélisation). D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés sera faible à modéré.



Evaluation du risque :
Niveau de risque toujours en baisse.



Risque de contaminations très localisé

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

L'évolution du black rot reste toujours limité au vignoble. Les symptômes observés demeurent peu nombreux et concernent principalement les témoins non traités de Champagnac, Brizambourg, Graves-Saint-Amant, Saint-Même-les-Carières, Foussignac, Saint-Brice, Jussas, Varaize et Claix. Quelques taches ont également été signalées dans une parcelle traitée à Mazeray.





Symptômes de Black rot, TNT Claix, TNT Champagnac
(Crédits photos F. Joseph – Niort Agricole, L. Bizeau – CIA1779)

Modélisation

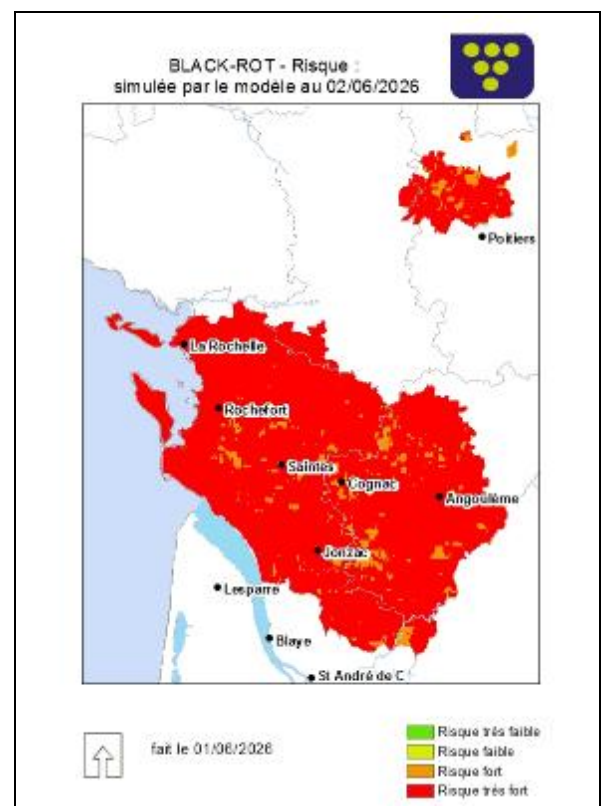
Sur la semaine passée

D'après le modèle, au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été très favorables à la maturation des périthèces.
Le modèle n'a calculé aucune contamination épidémique.

Dans les sept jours à venir

Les conditions climatiques vont rester très favorables à la maturation des périthèces.

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, le modèle calcule des contaminations épidémiques, d'intensité faible à forte, de manière généralisée dans le vignoble.



Evaluation du risque :

Risque théorique très fort, contaminations généralisées prévues.



Risque de contaminations fort

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives.

- Eliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).



→ Oïdium

Observations

Quelques nouveaux signalements d'oïdium ont été recensés cette semaine dans le vignoble. Dans les témoins non traités, des symptômes de faible intensité ont été observés à Chérac, Saint-Marie-de-Ré, Rouillac et Saint-Preuil. Une intensité plus marquée est observée dans les témoins non traités de Saint-Même-les-Carrières et de Foussignac, où les niveaux d'attaque sont jugés modérés.

Dans les parcelles traitées, des symptômes ponctuels ont également été signalés à Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron et Saint-Même-les-Carrières.



Symptômes d'oïdium sur feuilles, Chardonnay Ile d'Oléron, St Mème les Carrières, TNT Foussignac et sur grappe Ile d'Oléron

(Crédit photos V. Libner – St Pierre d'Oléron, F. Clément, CARC, J. Kerrinckx – CA16, A. Baloche – St Georges d'Oléron)

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a légèrement augmenté, les conditions sont restées globalement favorables à l'oïdium (cf. cartographie).

Le modèle n'a calculé aucune contamination épidémique.

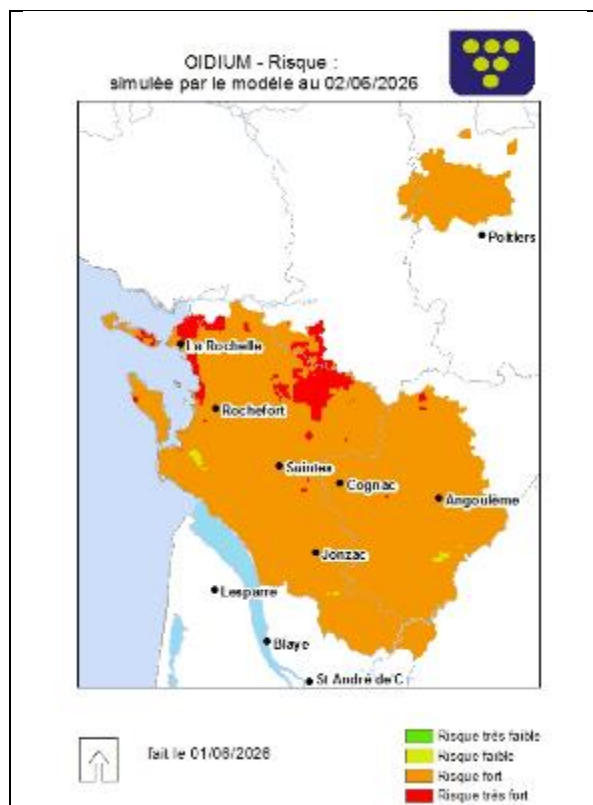
Dans les sept jours à venir

Dans les jours à venir, le risque potentiel va légèrement augmenter, il sera fort à très fort. Les conditions seront favorables à l'oïdium.

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, le modèle calcule des contaminations épidémiques, d'intensité très faible, de manière régulière dans le vignoble.

Attention, le modèle ne tient pas compte de l'hygrométrie et de l'humectation.





Evaluation du risque :
Niveau de risque en légère hausse, faibles contaminations prévues.



Risque généralisé de faibles contaminations

Consultez la fiche « [oidium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Résultats de suivi de la sporée aérienne Charentes (source IFV)

Semaine 22 : 23 échantillons analysés sur 21 sites différents (taille réseau : 52 sites max)

Mildiou

Indicateur	S19 (2026)	S20 (2026)	S21 (2026)	S22 (2026)	S19-22 (2023)	S19-22 (2024)	S19-22 (2025)
Fréquence positive (%)	14.5	22.2	11.1	34.8	36.6	38	39.9
Moy. spores	1.4	1.9	1.3	15	337.3	2779.4	38.8
Max spores	26	37	22	238	5719	200515	2619
% 10–100 spores	5.5	5.6	5.6	8.7	4.5	2.4	24.5
% 100–1 000 spores	0	0	0	4.3	20.5	20.8	5
% 1 000–10 000 spores	0	0	0	0	11.6	21.7	0.7
% > 10 000 spores	0	0	0	0	0	3.8	0
Stade phéno moy (min–max)	17 (16–21)	22 (19–28)	28 (28–28)	—	15 (S19) – 20 (S22)	14 (S19) – 17 (S22)	15 (S19) – 21 (S22)
mff moy (min–max)	0.2 (0–4)	0 (0–0.4)	0 (0–0)	—	7 (S19) – 13.6 (S22)	2.9 (S19) – 18.2 (S22)	0 (S19) – 1.9 (S22)

- **Situation 2026 :** 34.8 % des échantillons positifs (en hausse de 23.7 pts vs S21) – 15 spores en moyenne, max : 238 spores (secteur Cognac)



- **Référence historique (S19-22) :** 2023 : 36.6 % / 337.3 spores en moy. | 2024 : 38 % / 2779.4 spores en moy. | 2025 : 39.9 % / 38.8 spores en moy.
- → **Conclusion :** L'interprétation des résultats de la semaine doit rester prudente, les suivis ne couvrant qu'une partie du réseau. L'activité du mildiou progresse nettement en S22, avec 34,8 % d'échantillons positifs contre 11,1 % la semaine précédente. Cette hausse s'accompagne de l'apparition des premiers événements compris entre 100 et 1 000 spores, bien que les niveaux de capture restent globalement modérés. La situation 2026 demeure ainsi moins intense que celles observées en 2023 et 2024, et reste inférieure à celle de 2025 à la même période.

Oïdium

Indicateur	S19 (2026)	S20 (2026)	S21 (2026)	S22 (2026)	S19-22 (2023)	S19-22 (2024)	S19-22 (2025)
Fréquence positive (%)	7.3	11.1	7.4	8.7	0	1.9	13.2
Moy. spores	7.7	5.7	3.6	33.6	—	0.5	24.7
Max spores	329	122	93	756	—	55	1375
% 10–100 spores	5.5	5.6	5.6	4.3	0	1.9	8.6
% 100–1 000 spores	1.8	1.9	0	4.3	0	0	4.3
% 1 000–10 000 spores	0	0	0	0	0	0	0.7
% > 10 000 spores	0	0	0	0	0	0	0
Stade phéno moy (min–max)	17 (16–21)	22 (19–28)	28 (28–28)	—	15 (S19) – 20 (S22)	14 (S19) – 17 (S22)	15 (S19) – 21 (S22)
off moy (min–max)	0 (0–0)	0 (0–0)	0 (0–0)	—	—	0 (S19) – 0.1 (S22)	0 (S19) – 3.2 (S22)

- **Situation 2026 :** 8.7% des échantillons positifs (stable vs S21) — 33.6 spores en moyenne, max : 756 spores (secteur Charentes_Cognac)
- **Référence historique (S19-22) :** 2023 : 0% / NaN spores en moy. | 2024 : 1.9% / 0.5 spores en moy. | 2025 : 13.2% / 24.7 spores en moy.
- → **Conclusion :** L'activité de l'oïdium reste globalement stable en S22, avec 8,7 % d'échantillons positifs. En revanche, l'intensité des captures augmente, avec plusieurs événements dépassant 100 spores et un maximum de 756 spores enregistré dans le secteur de Cognac. La situation 2026 demeure toutefois inférieure à celle observée en 2025 à la même période.



Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

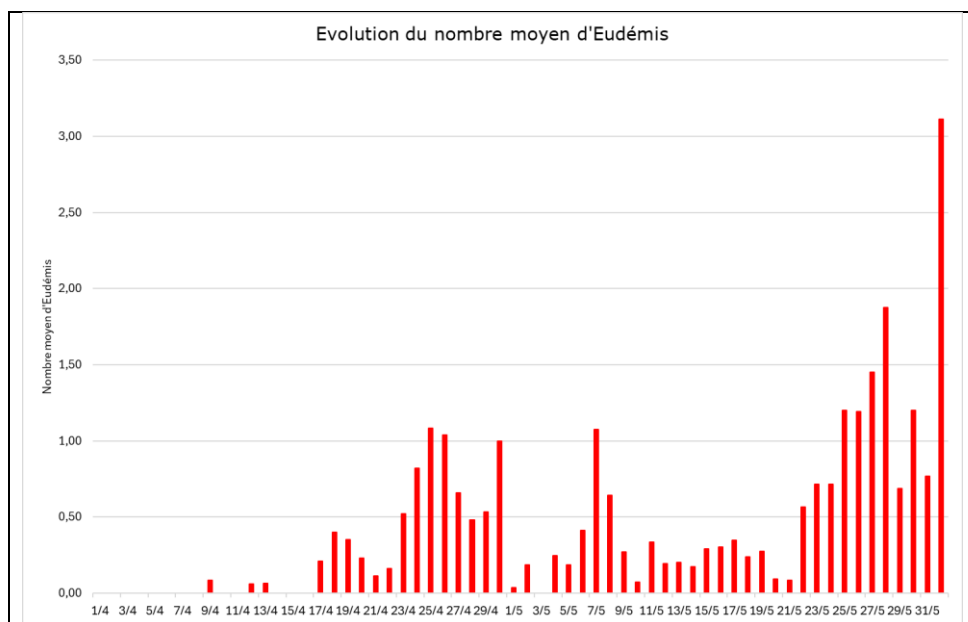
Cette semaine, 201 captures d'Eudémis ont été enregistrées sur le réseau. Cette hausse des captures est liée à l'augmentation des températures.

En 2026, le vol d'Eudémis a débuté précocement, avec une pression relativement faible jusqu'au début du mois de mai. La baisse des températures observée en mai a entraîné une diminution du nombre de captures. En revanche, la forte remontée des températures enregistrée la semaine dernière a favorisé une reprise de l'activité de vol. Cette semaine, une moyenne de 1,47 Eudémis par jour et par piège a été relevée sur l'ensemble du réseau.

Les principaux pics de captures ont été observés à Ars (64 captures), Vénérand (31), Jurignac (27) Les Métairies (15), Chadenac (14), Bougneau (10) et Javrezac (10). D'autres captures ont été faites à Arthenac, Echallat, Eraville, Le Chay, Mortagne-sur-Gironde, Réaux, Rouillac et Sigogne.



Le vol d'Eudémis est étroitement lié aux stades phénologiques de la vigne. Le pic de captures des adultes est généralement observé au cours de la floraison. Les observations réalisées cette semaine indiquent un pic de captures qui est cohérent avec le stade actuel du vignoble.



Concernant Cochylys, deux captures ont été enregistrées cette semaine, à Rouillac et à Chadenac. Ces observations peuvent indiquer le début du vol de deuxième génération. Cependant, l'évolution des captures au cours de la semaine prochaine permettra de confirmer cette tendance.

Modèle Activ

Phase de développement larvaire.

Attention, le modèle ne prend pas en compte les pluies, l'humectation des grappes et le vent qui ont pu perturber le vol et la ponte des œufs.

Dans les sept jours à venir

Phase de développement larvaire et de nymphose pour les individus les plus avancés.

Informations importantes

Il est maintenant urgent de changer les capsules et les fonds pour le suivi des captures de la deuxième génération d'Eudémis et de Cochylys.

Alerte observateur

Nous avons besoin de vous ! Le comptage de glomérules est obligatoire dans les protocoles des témoins non traités et des parcelles de référence. Lors de votre prochaine observation phéno/maladies sur 50 inflorescences veuillez effectuer un comptage de glomérules, ainsi que la semaine suivante.

A saisir sur Epicure, onglet « Ravageurs ».



Glomérules et larve d'Eudémis

Reconnaissance : Comment reconnaître les glomérules ?

Les chenilles de première génération ont généralement une faible incidence. Elles se nourrissent des boutons floraux qu'elles assemblent par des fils de soie en « glomérules ».



Seuil indicatif de risque

- 100 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation
- 30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins

Le comptage du nombre de glomérules pour 50 grappes permet d'estimer le risque de développement des tordeuses en G2 : 5 à 30 = risque moyen, supérieur 30 = risque fort.

Observations des glomérules

Cette semaine, des glomérules ont été observés sur le réseau de suivi ainsi que sur des parcelles d'expérimentation. Les signalements concernent Burie (27), Ste Marie de Ré (10), Arthenac (4), Ars (18), Mareuil (4), Rouillet-Saint-Estèphe (10), Mazeray (2), Brizambourg (3), Mortagne-sur-Gironde (2), Sigogne (1) et Jurignac (7). (*Quantités pour 50 grappes*)

→ Flavescence dorée

La date du premier traitement obligatoire Flavescence dorée approche.

Depuis l'année dernière, les traitements ne sont rendus obligatoires que sur des zonages, zones de sécurité d'un rayon de 500 ou 1000 m autour des parcelles contaminées sur les 3 dernières années.

Vous trouverez la liste des communes incluant un/des zonage(s) via : [Flavescence dorée : communes concernées par au moins un zonage de traitement obligatoire « Stop Flavescence Dorée - Vignoble des Charentes »](#)

Ensuite, pour meilleure appréciation, connectez-vous à votre espace procognac, cliquez sur la bannière cartographie en haut. Vous choisirez la carte Flavescence dorée et ainsi pourrez mieux visualiser le statut de vos parcelles : <https://geo.cognac.fr/adws/app/665ccae7-4929-11f1-a20e-3b0c62a71b51/>

Les zonages en jaune sont concernés par 2 traitements en conventionnel : le premier larvicide (à effectuer suivant les dates ci-dessus) et l'adulticide (dates à paraître ultérieurement). 3 traitements en viticulture biologique.

Les zonages rouges sont eux concernés par 3 traitements : les deux larvicides à 15 jours d'intervalle puis l'adulticide.

Attention, depuis cette année, la proximité de pépinières ainsi que le taux de prospection historique communal peuvent influencer sur le diamètre du zonage.

Enfin, toute parcelle cadastrale intersectant un zonage se doit à minima être traitée sur la surface concernée voire en intégralité si la première option n'est pas possible.

En viticulture conventionnelle :

Classement des communes	3 TRAITEMENTS (2+1)	2 TRAITEMENTS (1+1)
T 1 Larvicide	Du 8 au 15 juin	Du 8 au 22 juin
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 22 juin au 29 juin	PAS DE T2
T 3 Adulticide	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)

En viticulture biologique :

Classement des communes	3 TRAITEMENTS (2+1)	2 TRAITEMENTS (1+1)
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS (3+0)	3 TRAITEMENTS (3+0)
T 1 Larvicide	Du 8 au 15 juin	
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 ^{er} traitement	
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 ^{ème} traitement	



→ Au vignoble



Larve d'Eudémis



Brûlures de soufre



Piéride



Excoriose sur Cabernet franc

(Credit photos J. Poulard – UNIRE)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie/croissance.**
- **Recherche des symptômes de mildiou/oïdium/black rot**
- **Changement de capsules de phéromones**
- **Comptage de glomérules**
- **Relevés des pièges sexuels**

Retrouvez le Guide de l'Observateur en [cliquant ici](#)



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, la Coopérative d'Orignolles, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Courvoisier, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

